



**FORMATION**

# LA CERTIFICATION DES ŒUVRES D'ART PAR LES SPÉCIALISTES : COMITÉS D'ARTISTES ET AUTEURS DE CATALOGUES RAISONNÉS. CONTENTIEUX RÉCURRENTS

**28 June 2023**

Centre de Formation Permanente - 4 rue  
Blaise Desgoffe 75006 PARIS

- > Préciser et distinguer les notions de faux artistiques et de contrefaçons
- > Distinguer les différentes catégories de spécialiste (focus sur la création et le fonctionnement des comités d'artistes)
- > Déterminer les enjeux propres à ces catégories en termes de responsabilité juridique

avec Hélène DUPIN, avocat au Barreau de Paris, membre de l'Institut Art & Droit.

Pour s'inscrire cliquer [ici](#)